

## Examen AIPR - Encadrant

Ref. **AIPR 02-1**  
Durée : 1.0 jour(s) / 1.0 heures

Obtenez l'AIPR (Autorisation d'Intervention Proximité des Réseaux) dès à présent, elle sera obligatoire à partir du 1er Janvier 2018.

### **Avertissement :**

Durée du test : 1 H

### **Pré-requis :**

Aucun, mais la formation préparatoire à l'examen AIPR - Encadrant , est très vivement recommandée pour réussir le QCM de cet examen. Il est conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique basique : ordinateur, clavier, souris, navigateur Internet.

Durée impartie pour répondre à la totalité des 40 questions: 60 mm (1 H)  
Se munir OBLIGATOIREMENT d'un carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

### **Personnes concernées :**

Personnels de l'exécutant des travaux chargés d'encadrer les chantiers de travaux.

### **Objectifs :**

Réussir le QCM permettant l'obtention de l'AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - Encadrant

### **Programme :**

Le QCM se compose de 40 questions.  
Aucune question n'est éliminatoire.  
Chaque question ne comporte qu'une réponse.  
Une partie des questions sont prioritaires (10 % des questions environ) dont les réponses sont soumises à un barème spécifique.

### **Démarche pédagogique :**

Le QCM se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM du MEDDE via Internet.

La formation est animée par un formateur :  
- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas  
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

### **Evaluation et validation :**

La délivrance de l'Autorisation d'Intervention à Proximité (AIPR) est conditionnée à l'obtention d'un minimum de 48 points sur 80 possibles.

Le barème des points est le suivant :  
Si vous cochez "Je ne sais pas" : 0 point  
Mauvaise réponse : -1 point  
Mauvaise réponse à une question prioritaire : -5 points  
Bonne réponse : +2 points



**Le + :**

Bureau Veritas dispose d'une implantation géographique en France, qui vous permettra de trouver le centre d'examen le plus proche de chez vous.